



édito



Ce samedi 10 septembre, devant près de 500 personnes réunies au Palais des Congrès de Juan-les-Pins, dans une parfaite organisation due à Jacques Desaunay, notre délégué pour les Alpes-Maritimes et Monaco, et à son équipe de bénévoles, et devant un aréopage de personnalités (Marie-Christine Barrault, Julien Cendres, Noëlle Châtelet, Pauline Delpech, Irène Frain, Brigitte Lahaie, Véronique Massonneau et Gilles Vervisch) qui portent fièrement les valeurs de notre association, j'ai donné le coup d'envoi d'une année de mobilisation, qui s'achèvera, nous l'espérons tous, avec l'élection d'un président de la République et de députés qui défendront, non pas les revendications de l'ADMD, mais le droit à choisir les conditions de notre propre fin de vie puisqu'il s'agit d'une simple question de liberté individuelle.



Le chemin sera difficile et chacun des 68.000 adhérents devra être le porte-parole de notre association. Chacun d'eux devra répondre présent aux sollicitations des délégués afin de participer aux réunions, manifester le 2 novembre, revendiquer devant les permanences électorales, écrire aux candidats.

L'autre jour, à Juan-les-Pins, une très ancienne adhérente me faisait remarquer que lorsqu'elle s'était battue pour le droit à l'avortement, elle était dans la rue. Pas chez elle. Aujourd'hui encore, fidèle parmi les fidèles, elle se mobilise malgré son grand âge et elle était encore là lors du rassemblement de Juan-les-Pins, sous un soleil de plomb. Le soir même, elle me disait, amère : 500 personnes dans la salle climatisée du Palais des Congrès, mais seulement 150 personnes pour manifester à 13h30, dans la rue. Pourquoi ?

Oui, pourquoi...

**Revendiquons ce droit à l'ultime liberté qui fera de notre fin de vie véritablement la nôtre.
Restons immobiles, et ce seront d'autres que nous qui choisiront pour nous.
Comme aujourd'hui...**

Jean-Luc Romero,
président de l'ADMD
@JeanLucRomero

36^e assemblée générale de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Résultat du vote

(scrutin par correspondance sous contrôle d'huissier, et sur place le 10 septembre 2016)

Nombre d'enveloppes reçues : 12 280 - Nombre de bulletins dépouillés : 11 874

Nombre de bulletins nuls : 51 - Nombre de suffrages exprimés : 11 823

Première résolution L'assemblée générale, connaissance prise du rapport moral présenté par le président, approuve ledit rapport.



Oui : 92,78 %
Non : 1,08 %
Abstention : 2,04 %
Non exprimés : 4,10 %

Deuxième résolution L'assemblée générale, connaissance prise du rapport d'activités présenté par le secrétaire général, approuve ledit rapport.



Oui : 92,40 %
Non : 1,10 %
Abstention : 2,04 %
Non exprimés : 4,47 %

Troisième résolution L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes, du rapport financier et des comptes de l'exercice 2015, approuve lesdits rapports et les comptes tels qu'ils ont été présentés par la trésorière et affecte le résultat au compte report à nouveau.



Oui : 90,87 %
Non : 1,18 %
Abstention : 3,68 %
Non exprimés : 4,27 %

Quatrième résolution L'assemblée générale, connaissance prise du budget prévisionnel pour l'exercice 2016, approuve ledit budget.



Oui : 89,95 %
Non : 1,07 %
Abstention : 4,42 %
Non exprimés : 4,56 %

Cinquième résolution En conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale donne au conseil d'administration quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice 2015.



Oui : 90,44 %
Non : 1,27 %
Abstention : 3,74 %
Non exprimés : 4,55 %

Sixième résolution L'Assemblée générale décide de nommer Michel Coquel (29, rue Alfred-Nobel – Champs-sur-Marne), commissaire aux comptes titulaire, et Christian Leick (108, avenue Jean-Jaurès – Noisy-le-Sec), commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices supplémentaires, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'Assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que les commissaires aux comptes ne sont intervenus dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant l'association au cours des deux derniers exercices.



Oui : 90,14 %
Non : 0,78 %
Abstention : 4,36 %
Non exprimés : 4,73 %

15 axes stratégiques

Après 6 mois de travail auxquels ont été associés, dans chaque délégation, les adhérents (sur l'initiative du délégué), le secrétaire général de l'association a produit la synthèse des contributions qui lui ont été transmises par les délégués ; cette synthèse a été validée par les administrateurs lors de la réunion du Conseil du 21 mai 2016.

Les adhérents de l'ADMD, consultés à l'occasion de la 36^e assemblée générale (10 septembre 2016), avaient à choisir 10 axes stratégiques parmi les 15 qui leur ont été soumis. Les 8 premiers (résultat supérieur ou égal à 50% des suffrages exprimés) seront mis en œuvre par le conseil d'administration.

Nombre d'enveloppes reçues : 12 280 - Nombre de bulletins dépouillés : 11 874

Nombre de bulletins nuls : 224 - Nombre de suffrages exprimés : 11 650

Visibilité et militantisme

✓ **ADMD-Ecoute** : développer ce service aux adhérents, avec l'extension des horaires d'ouverture et de nouvelles formations des écoutants et réfléchir à la mise en place d'un numéro gratuit.

7 575 votes, soit 65,02% – 5/15 – PROPOSITION RETENUE

✓ **Formations adhérents** : former mille messagers au niveau national et des délégations pour porter notre revendication au sein de toutes les réunions publiques au cours desquelles pourrait être évoquée la question de la fin de vie (réunions des associations laïques, des associations de soins palliatifs, politiques...).

7 139 votes, soit 61,28% – 6/15 – PROPOSITION RETENUE

✗ **Kit militant** : créer un kit pour soutenir les actions de nos militants.

2 914 votes, soit 25,01% – 13/15 – PROPOSITION REJETÉE

✗ **Logo** : changer notre identité visuelle pour la moderniser.

2 059 votes, soit 17,67% – 15/15 – PROPOSITION REJETÉE

Fonctionnement interne

✗ **Commission philosophique** : créer une commission philosophique.

2 892 votes, soit 24,82% – 14/15 – PROPOSITION REJETÉE

✓ **Formation des délégués** : mettre en œuvre plus de formations volontaires pour les délégués afin d'améliorer leur relation avec les adhérents, la presse ou leur gestion des réunions.

5 818 votes, soit 49,94% – 8/15 – PROPOSITION RETENUE

✓ **Observatoire sur la fin de vie** : lancer un observatoire sur les fins de vie avec la publication d'un rapport annuel.

7 999 votes, soit 68,66% – 4/15 – PROPOSITION RETENUE

✓ **Manifestations** : organiser de grandes manifestations pour les élections de 2017, au niveau national et régional.

7 109 votes, soit 61,02% – 7/15 – PROPOSITION RETENUE

✓ **Médias** : faire régulièrement de grandes campagnes de publicité dans les médias (TV, presse écrite...).

9 401 votes, soit 80,70% – 2/15 – PROPOSITION RETENUE

✗ **Mille volontaires pour notre ultime liberté** : lancer une opération de formation de plus de mille volontaires pour organiser des réunions d'appartements à travers toute la France d'ici le mois d'avril 2017 et participer aux réunions locales des candidats aux élections présidentielle et législatives.

4 163 votes, soit 35,73% – 12/15 – PROPOSITION REJETÉE

✓ **Site 2017** : créer un site pour les élections de 2017 afin de recenser les positions des candidats aux élections présidentielle et législatives.

8 270 votes, soit 70,99% – 3/15 – PROPOSITION RETENUE

✗ **Web-TV** : créer une véritable web-TV avec des interviews et reportages, pour une véritable communication visuelle et moderne.

4 560 votes, soit 39,14% – 11/15 – PROPOSITION REJETÉE

✗ **Salons** : assurer une présence plus importante dans les différents salons (associations, patients, soignants, seniors, festivals...).

5 699 votes, soit 48,92% – 9/15 – PROPOSITION REJETÉE

✓ **Soignants** : poursuivre et amplifier le contact non seulement avec le Conseil national de l'Ordre des médecins, le Conseil national de l'Ordre des infirmiers, la Haute Autorité de Santé, mais aussi organiser localement, avec les conseils départementaux de l'Ordre des médecins, des infirmiers, des relations continues.

10 393 votes, soit 89,21% – 1/15 – PROPOSITION RETENUE

✗ **Structure** : créer une structure, en France ou à l'étranger, pour aider nos adhérents.

5 571 votes, soit 47,82% – 10/15 – PROPOSITION REJETÉE

« C'est par amour pour la vie que je voudrais la quitter à temps ».



« Pendant ce bel automne passé ensemble, Hélène et moi nous avons réfléchi à l'art de mourir, comme disait Françoise Giroud. Et elle s'était enfin inscrite à l'ADMD, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, où je milite depuis tant d'années. C'est si valorisant de se déclarer pour une mort choisie quand on est en pleine santé.

Et comment admettre que mes petites filles deviennent des quinquagénaires ? La longévité détraque la chaîne des générations...

En fait, c'est par amour pour la vie que je voudrais la quitter à temps. J'ai trop aimé courir, grimper, skier, conduire une voiture, pour accepter de m'installer aux commandes d'un déambulateur. J'ai trop aimé le goût du vin, celui des single malt et le parfum de neiges éternelles de la vodka. J'ai trop aimé vivre auprès d'un compagnon pour affronter

les jours et les nuits, pour s'assailir, pour discourir, pour ronchonner, pour lire à deux, pour rire aussi, pour tous les plaisirs et les déplaisirs de la vie et pour doucement vieillir.

Mais comment accéder à l'euthanasie, ce beau mot grec qui signifie tout simplement ce que tout le monde souhaite : une belle mort ? Quand un philosophe est contraint de se défenestrer pour échapper à sa maladie incurable, quand une femme âgée en est réduite à s'avancer dans l'eau glacée d'un étang, jusqu'à s'y engloutir, qu'est-ce donc qu'un refus d'assistance, que le non-respect d'une personne ? »

Benoîte Groult

Avec la mort de Benoîte Groult, le 20 juin dernier, c'est la disparition d'une grande figure de la liberté que pleure l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité dont elle était adhérente depuis le tout début.

Romancière de talent, elle était une militante féministe intransigeante avec le droit absolu qu'elle reconnaissait à chacun d'être maître de sa propre destinée, de son propre corps, de sa propre mort.

Membre du comité d'honneur de l'ADMD, elle militait sans relâche pour qu'une loi équivalente à celle qui existe aux Pays-Bas ou encore en Belgique ou au Luxembourg soit votée en France. Ces dernières années, elle s'était montrée très déçue de l'incapacité de la France à entendre la voix de ceux qui souffrent et qui demandent légitimement qu'un terme soit mis à une vie qui n'est plus que de la survie.

Jean-Luc Romero, président de l'ADMD, et le conseil d'administration de l'association ont adressé leurs sentiments de sympathie émue à la famille de cette amie de très grand talent.

Mercredi 2 novembre 2016
9^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité



À Paris, place de la République (horaire à préciser)
Dans les délégations, renseignez-vous auprès de nos délégués ADMD

admd
POUR UNE LOI DE LIBERTÉ